

VIDE-GRENIER DE VOLMERANGE-LES-MINES

BULLETIN D'INSCRIPTION – EXPOSANT PARTICULIER

Date limite d'inscription le dimanche 06 septembre 2026

DATE ____ / ____ / 20____

LIEU _____

PUBLIC 8h00 – 18h00

EXPOSANTS Accueil de 6h00 à 8h00

1. IDENTITÉ DE L'EXPOSANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse complète : _____

Code postal / Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Pièce d'identité : CNI / Passeport N° : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

N° d'immatriculation du véhicule: _____

2. EMBLACEMENT DEMANDÉ

La mise en place se fera de **6h à 8h** au prix de **2,50 euros par mètre linéaire**, ou **12 euros les 5 mètres linéaires** à régler à l'inscription.

Longueur souhaitée: _____ mètres

☐ Sans véhicule ☐ Avec véhicule

Montant total à régler : _____ mètres × 2,50 € = _____ €

Mode de règlement ☐ espèces

Espèces à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Volmerange-les-mines (avec Nom et prénom sur l'enveloppe strictement identiques à ceux indiqués lors de la réservation)

☐ virement bancaire FR76 1027 8051 6300 0105 8094 068 (BIC:CMCIFR2A)

Attention: le libellé du virement doit impérativement mentionner le prénom et le nom strictement identiques à ceux indiqués lors de la réservation. La preuve du virement exécuté devra être transmise par retour de courrier électronique, accompagnée du formulaire d'inscription.

Une confirmation d'inscription ainsi que le numéro de votre emplacement vous seront envoyés par e-mail.

3. OBJETS PROPOSÉS À LA VENTE

☐ Vêtements ☐ Jouets ☐ Livres ☐ Vaisselle ☐ Petit mobilier ☐ Autres

Précisions : _____

4. PIÈCES À JOINDRE

☐ Copie recto-verso de la pièce d'identité ☐ Règlement
☐ Bulletin, attestation sur l'honneur et engagement datés et signés

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET ENGAGEMENT

5. ATTESTATION OBLIGATOIRE DU PARTICULIER

Je soussigné(e) _____, participant(e) au vide-grenier désigné dans le présent bulletin, atteste sur l'honneur :

- ☐ Ne pas être commerçant(e).
- ☐ Vendre exclusivement des objets personnels et usagés.
- ☐ Ne pas avoir participé à plus d'une autre vente au déballage au cours de l'année civile en cours, la présente participation constituant au maximum ma deuxième vente de l'année.
- ☐ Ne proposer aucun objet interdit, dangereux, contrefait, volé ou dont la vente est réglementée sans autorisation ;
- ☐ Avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engager à le respecter.

Participation antérieure dans l'année : ☐ Aucune ☐ Une seule

Si une : commune et date : _____

6. REGLEMENT

Peut participer en qualité d'exposant toute personne non professionnelle.

Afin de garantir l'attribution d'un emplacement, l'exposant devra procéder à une réservation préalable et au règlement correspondant, en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante:

- Le prix de l'emplacement est fixé à **2,50 euros par mètre linéaire ou à 12 euros pour un emplacement de 5 mètres linéaires**. Aucun emplacement d'une longueur inférieure à 2m linéaires ne sera autorisé.
- Seules les personnes ayant réservé un emplacement d'au moins 5m linéaires seront autorisées à stationner leur véhicule à proximité de leur stand, sous réserve que celui-ci n'excède pas 4 mètres linéaires. Dans le cas contraire, la longueur du véhicule devra être précisée lors de la réservation.
- Une fois le paiement réceptionné, l'emplacement souhaité sera attribué sous réserve de disponibilité, selon le principe du "premier payé, premier placé"
- L'installation des exposants aura lieu le **Dimanche 20 septembre 2026, entre 6h et 8h**.
- La circulation des véhicules des exposants sera autorisée exclusivement pour les besoins de l'installation et du démontage, uniquement durant les plages horaires suivantes: **de 6h à 8h**, puis en fin de manifestation, **après 17h**.
- Seul l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation. En cas d'annulation, l'exposant en sera informé par courrier électronique. Les sommes versées seront intégralement remboursées.
- A l'issue de la manifestation, chaque exposant s'engage à laisser son emplacement parfaitement propre et à ne laisser aucun déchet sur place.
- L'exposant devra montrer, le matin même de la manifestation, sa pièce d'identité qui a servi à l'inscription.
- Le vide grenier sera ouvert au public de 8h à 18h

Fait à :

Le : ____ / ____ / 20____

Nom et prénom :

Signature précédée de « Lu et approuvé » :

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

Dossier reçu le : ____ / ____ / 20____

NOM et Prénom: _____

Emplacement n° : ____

Longueur accordée : ____ mètres

Paiement reçu : _____ €

Confirmation envoyée le : ____ / ____ / 20____

☐ espèces ☐ virement

Protection des données : les informations recueillies sont utilisées par le Comité de coordination pour gérer les inscriptions et satisfaire aux obligations légales liées au vide-grenier. Pour exercer vos droits, contactez :

_____.